



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Vente prochaine d'IDEMIA par le fonds d'investissement Advent International

Question écrite n° 1390

Texte de la question

M. Philippe Latombe attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la vente prochaine d'IDEMIA. Le fonds d'investissement américain Advent International cherche à céder IDEMIA, sa filiale française spécialisée dans la sécurité numérique, pour un montant pouvant atteindre 4,6 milliards de dollars. IDEMIA, qui a également pour actionnaire Bpifrance, fournit des systèmes de reconnaissance faciale et d'autres produits d'identification biométrique, ainsi que des outils d'identification pour le contrôle des frontières. Le groupe travaille en étroite collaboration avec les agences gouvernementales pour vérifier l'identité des voyageurs et lutter contre l'immigration clandestine. Il a ainsi déployé plus de 135 programmes d'identité numérique et physique dans le monde et il a été, en toute logique, sélectionné dans le cadre du programme d'identité numérique de la France. Cette annonce d'une éventuelle cession intervient dans un contexte de renforcement des mesures de protection des données à travers le monde, en raison notamment d'une augmentation considérable des cyberattaques, mais aussi d'une vigilance accrue des gouvernements quant à la souveraineté de ces mêmes données. Thales figure parmi les candidats intéressés par un rachat. Certaines sociétés de capital investissement seraient susceptibles d'être intéressées. Il souhaite savoir quelles sont les conditions attendues par le Gouvernement pour qu'il accorde son autorisation à une éventuelle transaction.

Texte de la réponse

Né de la fusion entre Morpho Systèmes et Oberthur Technologies, IDEMIA est spécialisée dans les technologies de reconnaissance faciale et de certification de documents. L'entreprise collabore aujourd'hui avec plusieurs centaines d'organisations gouvernementales dans le domaine de la gestion d'identité, notamment au sein des aéroports, et compte plusieurs milliers entreprises parmi ses clients internationaux. Mes services portent une attention particulière à la cession prochaine d'IDEMIA, afin que ses capacités industrielles et technologiques soient maintenues de façon pérenne sur notre territoire et mobiliseront tous les outils à leur disposition pour protéger nos intérêts nationaux. Une opération d'acquisition d'Idemia par un investisseur étranger pourrait être soumise à la procédure de contrôle des investissements étrangers en France. Dans ce cas, mes services s'assureront de pallier l'ensemble des risques pour la sécurité publique que cette transaction pourrait faire naître.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1390

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2022](#), page 4073

Réponse publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5582